

collaboration entre tous les ministères concernés par la problématique.

- La problématique environnementale ne cesse de poser des problèmes notamment de « prise en charge » de l'aspect sanitaire dans les écoles en milieu rural
- Les aspects socio-culturels et des comportements de la population en milieu rurale doivent être prise en compte sous différents angles dans l'implémentation des activités de l'intervention et à explorer davantage pour limiter les retombés de déficit en latrine et de la problématique sanitaire en milieu scolaire rurale.
- L'éducation à l'environnement et le genre sont au cœur du métier de l'intervention, l'infrastructure sanitaire avec raccordement à l'eau étant un pré requis pour mettre en valeur ces thématiques.
- Le taux d'exécution financier de la prestation reste toujours faible et alarmant pour plusieurs raisons, liées principalement à la lenteur des procédures administratives, aux faibles capacités et compétences des BET et PME attributaires des marchés, au déficit de coordination, de communication et de collaboration, ainsi qu'à la centralisation des décisions au niveau central
- En dépit des contraintes, la stratégie adoptée par l'APMNEER a marqué favorablement la population cibles ainsi que les partenaires et acteurs impliqués dans le processus de mise en œuvre, par des méthodes de communication simples, une planification, une organisation et de la gestion des blocs sanitaires et particulièrement de la participation du secteur privé (PME locales). Cette stratégie s'appuie sur un esprit d'équipe, de collaboration et de complémentarité et d'approches considérées comme des règles de jeux à portée des acteurs, qu'ils ont adoptés petit à petit. Ce cadre pourrait être générateur de synergies et d'efficacité et assuré une certaine durabilité.
- L'intervention a développé une démarche genre qui a permis la prise en compte de l'égalité des genres à tous les niveaux et dans toutes les activités. Cette approche est basée sur la collecte de données désagrégées par sexe avec des indicateurs de suivi, la conduite d'actions spécifiques pour l'empowerment des filles et des mères et leur implication dans les instances de prise de décision des AMPTE et des clubs de l'environnement, l'adoption de mesures positives pour le choix des écoles et du nombre de latrines par école, dans l'élaboration des plans types et leur emplacement dans l'enceinte de l'école (sécurité, intimité, accessibilité,...), la prise en compte des droits des enfants et la spécificité des besoins des filles et des garçons dans les outils de sensibilisation avec la mobilisation de tous les acteurs autour de l'école sur les questions des droits des enfants et de l'égalité. Cette démarche est à capitaliser pour le PMNEER qui ne dispose pas de stratégie genre.

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Fonctionnaire exécution nationale | Fonctionnaire exécution CTB   |
| M. Ismaïl ZOUNDI                  | Mlle Fatima AIT BEN ALLA  |
|                                   | <p><b>Fatima AIT BEN ALLA</b><br/>                 Coreponsable<br/>                 Projet APMNEER/1021004011<br/>                 Direction des Travaux de l'Équipement<br/>                 et du Transport, Service Eau Quinzante</p> |